

Mateo Alaluf

Sociologue, Université libre de Bruxelles

Pierre Rolle

Sociologue, CNRS

Une classe sans ouvriers et des ouvriers sans classe?

Nous proposerons ici un parcours en neuf étapes dans et à partir du livre de Stéphane Beaud et Michel Pialoux sur la condition ouvrière dans les usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard¹ :

1 – Il suffisait donc, semble-t-il, d’y aller voir, et d’écouter attentivement les salariés qui leur sont soumis, pour faire justice des illusions qu’ont suscitées, ici ou là, les méthodes modernes de direction des entreprises. Interrogés avec finesse et sensibilité par Stéphane Beaud et Michel Pialoux, les travailleurs font comprendre que les contraintes subies dans l’atelier sont aujourd’hui plus insaisissables qu’hier sans doute, mais de ce fait plus quotidiennes et plus inquiétantes. La responsabilité qu’on prétend accorder à l’opérateur le soumet en réalité à des normes incertaines et variables. L’initiative qu’on lui prescrit recèle en fin de compte une violence plus arbitraire que toutes les autres. Le dispositif est tel que le salarié ne peut se conformer aux nouvelles procédures qu’en les intériorisant, et en se faisant par conséquent le garant premier de sa propre oppression.

L’objectif réel que poursuivent les méthodes actuelles de direction n’a rien d’inédit. C’est pourtant celui dont on parle le moins dans le nouveau vocabulaire des entreprises, à savoir la recherche d’un surcroît de productivité. Les travailleurs de l’atelier de Peugeot suivis pendant des années par les auteurs le savent de reste. Ils n’ont pas d’autre choix, dans la situation qui leur est faite, de résister, fût-ce de manière désespérée. Ils se laissent marginaliser, et opposent obstinément les anciens mots de l’atelier à ceux qu’on veut leur imposer. Comment pourraient-ils se laisser prendre aux discours qu’on leur délivre sur l’initiative et l’innovation dans le travail ? Aucun salarié, d’ailleurs,

ne peut oublier que ses activités, si autonomes puissent-elles paraître dans le quotidien, sont définies, en dernier ressort, par les buts de l’entreprise. Comment ignorerait-il qu’il est tenu de se plier, de bon ou de mauvais gré, aux techniques, aux rythmes, aux conditions de production qu’on lui a fixés, sous peine de perdre son emploi ? C’est là la contrainte première, inéluctable : l’entreprise, dans le monde d’aujourd’hui, est maître d’accorder au travailleur son statut social, et ses moyens de vivre, aussi bien que de les lui refuser.

Derrière toutes les techniques de gestion, quelles qu’elles soient, se cache cette menace. Cette détermination ne suffit pas pour autant, bien sûr, à caractériser totalement les pratiques effectives. Comme le dit Jean-Pierre Le Goff : « Si le poids et la crainte du chômage se font sentir à l’intérieur de l’entreprise, ils ne peuvent servir d’arguments pour mobiliser les hommes dans la réalisation des objectifs² ». En effet, la coercition n’apparaît dans l’atelier ou le bureau que concrétisée, et utilisée à des fins spécifiées. L’observateur indifférent, ou de passage, peut par conséquent en méconnaître les signes, mais non celui qui y est journallement soumis.

2 – Les divers salariés, longuement interrogés par Stéphane Beaud et Michel Pialoux, disent tous, mais de manière plus ou moins décidée, plus ou moins audible, leur défiance envers les nouvelles procédures. Mais, en même temps, ils adoptent quelque chose de leurs principes, entrent dans leur logique, et font leurs, jusqu’à un certain point, les distinctions qu’on a instaurées entre eux. Ce fut, tout au long de son histoire, l’un des problèmes de la classe ouvrière, et qui manifeste sa situation subordonnée : les travailleurs vivent dans un monde inventé et organisé en dernière instance par d’autres, et ils s’identifient aux catégories et aux grades administratifs par lesquels on les répartit et on les dirige.

Bien souvent, les anciens ouvriers de l’atelier étudié par Stéphane Beaud et Michel Pialoux ne contestent les pratiques du management qui se dit moderne qu’au nom des techniques et des habitudes de l’ancien patronat. Ils se reconnaissent dans la hiérarchie des groupes professionnels, et s’opposent par conséquent aux nouveaux venus, qui se sont résignés à leur impuissance politique et ralliés aux logiques de l’emploi flexible. La formation, les stratégies de carrière, les rapports avec les autres, l’attitude envers le syndicat, instrument nécessaire pour les uns, obstacle pour les autres, tout semble opposer ces deux groupes. Et pourtant, ne sont-ils pas des fragments d’une même classe, une classe ouvrière renouvelée, que l’on devrait peut-être appeler *salariale* ? C’est du moins ce que suggèrent les auteurs, lorsqu’ils espèrent

que ce qu'ils appellent les « valeurs » de l'ancien groupe ouvrier – la solidarité, la dignité collective, le sens de la justice – soient adoptés par les plus jeunes, au fur et à mesure sans doute qu'ils découvriraient, par-delà les circonstances du moment, la profonde similitude de leurs situations salariales.

Tout au long de son histoire, le mouvement ouvrier, on l'a dit, et spécialement ses syndicats, s'est heurté à ce problème. Les salariés incarnent nécessairement dans leur comportements, dans leurs réactions, dans leurs espoirs, les fonctions et les ordonnances définies antérieurement par les organisateurs du travail. Ceux d'entre eux qui s'ajustent le plus précisément à la situation qui leur est faite à une certaine période se trouvent par là même désadaptés à la période suivante. À tout moment, les nouveaux venus dans le groupe des travailleurs se trouvent virtuellement opposés à leurs devanciers.

On a observé en France, après la Seconde Guerre mondiale, que les nouveaux salariés, formés dans les écoles plus souvent que dans les ateliers, et recrutés en masse pour servir l'industrialisation de pays, risquaient d'entrer en concurrence avec les anciens. En écartant toute référence aux types de formation, les classifications Parodi, qui évaluaient les emplois et codifiaient les carrières, ont permis de prévenir cette division de la classe ouvrière, évidemment dommageable en cette période de reconstruction.

À chaque période, les organisations ouvrières, qui cherchent nécessairement à accroître l'unité de leurs mandants, source unique de leur puissance, doivent accepter la forme bureaucratique, et instable, sous laquelle l'État enregistre et se subordonne cette unité. En participant au réglage des postes, des promotions, des compétences, des formations, les syndicats travaillent sans doute à harmoniser, mais aussi à imposer, ces catégories administratives, et en deviennent les défenseurs. La vie des salariés, leurs projets comme leurs relations, s'établissent en référence à ces institutions, lesquelles deviennent peu à peu indispensables, et passent bientôt pour naturelles.

Ainsi en est il, par exemple, de la notion de qualification. Que dénote-t-elle, en fin de compte ? Des connaissances plus ou moins spécifiques, des expériences, des entraînements, bien sûr, mais qui ne sont unifiés et hiérarchisés que dans leur rapport à des situations techniques précises. La qualification du travailleur mesure en fin de compte son degré d'adaptation à un poste, une disposition de l'atelier, des tâches ou des interventions qui lui sont imposés. C'est la mobilisation syndicale et l'administration étatique de la classe ouvrière qui fixent ces types d'ajustement et les transforment en groupes professionnels discontinus, et même en modes de vie différenciés, qu'à leur tour certains sociologues, achevant le processus de naturalisation, décrivent comme des identités multiples...

3 – Quoiqu'ils en aient, les salariés, s'ils sont forcément pris dans un système d'emploi qui

ordonne leur vie matérielle, voire leurs pensées et leurs sentiments, ne peuvent entièrement intérioriser sa logique. Stéphane Beaud et Michel Pialoux montrent que certains arguments et certaines pratiques de ce que l'on appelle le management moderne sont repris par les jeunes salariés, mais non sans lacune, sans réticence, sans déformation. En se coulant dans ce moule, les nouveaux venus cherchent d'abord à assurer leur fonction contre les anciens, et à éviter le déclassement que ceux-ci ont subi. Que retiennent en fait de l'idéologie à la mode ces jeunes, mieux formés que leurs prédécesseurs, mais fragilisés par l'expérience de la crise, de la précarité, de l'inefficacité de tout effort collectif ? Un discours qui justifie leur accession à un poste stable, et les rassure, en ce qu'il met en avant le mérite, l'innovation, la responsabilité personnelle.

Pour autant, ils ne sont pas entièrement dupes, sans doute. Les formes actuelles d'emploi, dites « flexibles », visent en effet à obtenir les opérations nécessaires à l'entreprise sans que celle-ci soit obligée de consentir, au-delà, à l'opérateur un statut, un poste constant, une carrière. On commande et on rémunère l'activité précise, et rien de plus. Il arrive, évidemment, que certains salariés approuvent ce changement, lorsqu'il leur permet d'entrer dans un poste au détriment d'autres postulants, ou de se faire rétribuer des capacités spéciales, mal répertoriées dans les codifications traditionnelles. Mais l'ensemble des salariés, y compris ceux qui en tirent un avantage momentané, ne peuvent que s'inquiéter de ce renforcement du pouvoir discrétionnaire des entrepreneurs sur la distribution et l'évaluation des tâches. D'autant que cette innovation enclenche un processus difficilement maîtrisable, qui lie l'instabilité des emplois à la fragilité grandissante des entreprises.

Dans un premier temps, la direction d'un établissement qui adopte les procédures modernes se libère du soin de maintenir son effectif. Elle y gagne la capacité de modifier plus aisément ses instruments et ses méthodes, et de se conformer plus promptement aux nouveaux standards de la distribution et de la consommation. La gestion de l'entreprise devient un ensemble de coordinations et de rectifications opérées dans l'instant, et entraînant des reconversions, des embauches ou des licenciements immédiats. Mais cet avantage, comme c'est la règle, se transforme bientôt, du fait de la concurrence, en une norme, la rapidité d'ajustement en une contrainte de plus en plus rigoureuse. En même temps que l'organisation interne de la production devient réformable, elle entre en rivalité, ou en association, par-delà les murs de l'établissement, avec des organisations similaires. L'entreprise doit en conséquence sans cesse confirmer et réformer sa fonction dans le système d'ensemble, décider à

chaque moment ce qu'elle produit et ce qu'elle achète, et chercher sa place dans les réseaux de sous-traitance, de franchise, de subordination technique et de dépendance financière.

C'est un fait avéré que la maîtrise des temps, aussi bien celui de leur production que celui de leurs investissements, ou celui des innovations, échappe à la plupart des firmes aujourd'hui. Beaucoup d'entre elles en sont réduites à des ajustements au jour le jour de leurs activités et de leurs ventes. L'appareil économique de notre société apparaît, en conséquence, sous un autre éclairage. Sans doute, de nombreux analystes soupçonnaient-ils depuis longtemps que, en dépit de l'opinion dominante, cet ensemble n'avait pas la forme d'une collection d'établissements également autonomes commerçant paisiblement entre eux. Mais il n'est plus possible désormais d'ignorer que le dispositif productif de la société n'est analysable que comme un entrecroisement de réseaux formés d'ateliers, de bureaux et de laboratoires; réseaux articulés, ordonnés et planifiés par des hiérarchies multiples et, en fin de compte, par des firmes géantes associés à des États.

Un tel appareillage ne se perfectionne que par la subversion et la mort des entreprises qui en constituent les mailles, et par le bouleversement perpétuel de toutes les organisations locales ou nationales. Dans l'expérience des travailleurs, l'abrogation des garanties traditionnelles et le changement du régime du travail sont associés à la motilité indéfinie des emplois et aux fermetures d'usine. La perte des possibilités de promotion et l'enfermement dans le travail ne préparent rien d'autre que le chômage.

4 – À y regarder de plus près, on constate donc qu'il ne suffisait pas d'aller voir dans les ateliers pour se persuader que les formes modernes de l'emploi reposent en grande partie sur des faux-semblants. Il fallait encore viser précisément cet objet, la vie de travail, c'est-à-dire le salarié encore, mais dans toute son histoire, mêlée à l'histoire de l'industrie, du capital, des techniques, de l'organisation, et non seulement dans son poste, à un moment de l'atelier. Il fallait être averti du fait que les ouvriers sont pris dans les catégories qui servent, dans la firme et dans l'État, à gérer la main-d'œuvre, et qu'il leur manque habituellement les mots pour formuler leur refus en même temps que les moyens de réduire leur subordination. Il fallait se souvenir que le travailleur ne décrit pas tant sa situation dans l'instant, même quand on le lui demande, que sa position, ses tactiques, ses espérances et ses déceptions. Les chercheurs se trompent en effet lorsqu'ils croient être un élément neutre de l'interview, et ne se sentent pas interpellés par leurs sujets.

Nos auteurs savent que l'enquête peut ne livrer, si l'on n'y prend pas garde, que des malentendus, des équivoques, et tout un jeu d'apparences où bien des observateurs se sont perdus. L'interview doit être vue comme un rapport personnel, certes particulier, mais où chacun se met en scène pour l'autre, comme c'est la règle dans toute rencontre. La méthode en la matière devra donc consister à dédoubler les résultats ainsi obtenus, et à analyser les situations des travailleurs et les expressions qu'ils en donnent les unes par les autres.

Sans doute, ce décentrage du chercheur par rapport à l'opinion recueillie est-il une méthode commune. On sent bien, par exemple, que l'affirmation brute d'un ouvrier qui se déclare fier de son métier revêt une signification toute différente selon qu'il s'adresse à ses collègues, ou à des gens d'autres professions; ou encore, s'il parle dans une période où l'on est ouvrier parce qu'on naît dans une famille ouvrière, ou bien dans une période de mobilité sociale où l'on peut être soupçonné de n'avoir pas réussi à progresser dans la hiérarchie professionnelle. Toute affirmation, évidemment, se déchiffre en restituant la durée à laquelle se réfère le locuteur, les rapports où il se trouve, les intérêts qu'il s'y découvre. Faute de ces précautions, on ne fait rien d'autre qu'une enquête d'opinion, où l'on obtient des assertions dont on ne peut préjuger ni du sens ni de la stabilité.

Mais cette méthode d'interprétation devient, chez Stéphane Beaud et Michel Pialoux, puissante et systématique, parce qu'elle s'applique à cet objet nouveau, l'existence entière du travailleur, regardée comme un ensemble ordonné. Les personnes interrogées ne sont considérées ni comme des informateurs, qui témoigneraient d'une structure que l'on reconstituerait à l'extérieur d'eux, ni comme des subjectivités pures, émettant de simples croyances. Ni non plus, d'ailleurs, comme des acteurs, ces abstractions commodes que l'on postule derrière les actions, et qui peuvent comme celles-ci être considérées à convenance comme des commencements absolus, ou des conséquences nécessaires. Les travailleurs de Stéphane Beaud et Michel Pialoux sont des personnes concrètes, saisies dans l'enchevêtrement de relations qui forme leur milieu. Faut-il, pour justifier ce point de vue, invoquer la tradition marxiste? Ou bien même remonter jusqu'à Hegel, et rappeler que l'individu, s'il est bien évidemment le seul porteur de ses besoins et de ses souffrances, et le seul agent social aisément localisable dans l'espace et le temps physiques, n'en est pas moins, dans l'analyse, une abstraction? Le prototype, le standard, le modèle, la catégorie ou la classe sont, en dépit de ce que l'on pense souvent, plus réels, en sociologie tout au moins, que les personnes sur lesquelles on les découvre.

Mais Stéphane Beaud et Michel Pialoux n'ont pas besoin de ces cautions. La cohérence et la fertilité de leurs analyses suffisent à justifier leur démarche, qui consiste à adapter l'appareil d'observation aux temps significatifs du salarié, au lieu de concevoir une enquête qui dure aussi longtemps, ni plus ni moins, que la disponibilité du chercheur. On constate ainsi aisément que l'existence du travailleur prend sens dans des projets de durée variable, lesquels s'insèrent dans les évolutions multiples qui emportent l'entreprise. On vérifie ainsi dans toute sa portée concrète l'assertion classique selon laquelle l'histoire modèle les hommes, en même temps que les hommes l'histoire, assertion qu'il faudra bien un jour remplacer par les principes plus précis et plus rigoureux d'une psychologie renouvelée, mais en deçà de laquelle il n'est pas question de revenir.

Que les auteurs aient été conduits à concentrer leur analyse sur les trajectoires des personnes concrètes par souci de rigueur, et non par doctrine, on s'en convaincra en constatant qu'ils ne sont pas eux-mêmes toujours fidèles à ce point de vue. Leur inspiration générale les pousse à refuser les explications tautologiques qui attribuent les conduites des individus à leurs intentions, ou leurs croyances, ou leur idéologie, et à décrire de préférence les relations sociales qui conditionnent les conduites. Il leur arrive pourtant de vouloir faire naître la représentation de la représentation, et de rendre compte de l'opinion constatée par la morale, ou l'éducation, ou l'air du temps, c'est-à-dire en postulant une sorte de matrice d'opinion qui demeure aussi énigmatique que ce qu'elle prétend expliquer. À maints endroits, par exemple, l'indifférence des jeunes diplômés à leurs anciens, leur acceptation de la concurrence entre les salariés, leur « décontraction », sont attribuées moins à la perte des protections collectives et aux épreuves subies tout au long de la crise qu'à l'éducation reçue.

Est-ce là une concession des auteurs aux croyances de l'époque, croyances d'ailleurs assez inconséquentes, selon lesquelles l'homme est d'abord posé comme un esprit se déterminant librement par rapport à son milieu, si librement que ses idées ne peuvent être influencées que par d'autres idées, de sorte que finalement l'homme réel doit s'effacer derrière les idéologies, dont il n'est plus que l'instrument ? Ou bien faut-il croire que les auteurs s'arment pour refuser l'une des conséquences, parmi les plus affligeantes, que l'on pourrait vouloir tirer de leurs observations ? Le sentiment d'impuissance et d'isolement des travailleurs, les nouveaux comme les anciens, ne peut-on en effet se demander s'il ne traduit pas en fin de compte leur situation réelle ? Peut-être faut-il avouer que la classe ouvrière est définitivement disparue, même s'il reste beaucoup des dépendances et des frustrations sur lesquelles elle s'était autrefois bâtie, et admettre qu'avec elle sont devenus caducs tous

les espoirs d'un véritable changement politique. La position de nos auteurs est tout autre. La condition ouvrière existe toujours, démontrent-ils, mais elle est devenue invisible, parce que la notion à travers laquelle on la pensait et on en débattait collectivement, celle de classe, est passée d'usage. La pensée du social est donc quelque peu autonome par rapport au social, et il peut arriver que des bouleversements que l'on croit lire dans le réel ne soient, en dernière analyse, que des révolutions dans le vocabulaire.

On ne sait où nous mène une telle perspective, qu'on ne peut totalement refuser d'emblée. Elle peut paraître terrifiante, en ce qu'elle laisse craindre que toutes les interprétations de la société sont aussi probables l'une que l'autre, et toutes les propagandes possibles. Elle semblera réconfortante, si on y lit l'espoir que la lutte pour un monde meilleur, pour des « valeurs », comme disent les auteurs, n'est pas radicalement vaine.

L'analyse de Stéphane Beaud et Michel Pialoux révèle ainsi un problème urgent, que les méthodes classiques, marxistes ou non, n'ont pas totalement éclairci. Tout le monde admet bien sûr que l'opinion de l'acteur n'est pas le simple reflet de la situation où il se trouve. Pour autant, on ne sait préciser comment la pensée et l'action sociales font partie du social, et cette incertitude affaiblit toutes les conclusions que l'on prétend tirer des enquêtes de terrain.

5 – Le travail de recherche de Stéphane Beaud et Michel Pialoux rend bien compte de la condition ouvrière. Leur analyse cependant ne permet pas d'avancer quelque élément d'analyse sérieuse que ce soit à propos de la classe ouvrière. Pour justifier notre position, nous proposons d'abord un petit détour par la pensée d'un auteur sans doute oublié aujourd'hui, Henri de Man³, qui avait forgé, dans l'entre-deux-guerres, à partir d'une démarche que l'on qualifierait aujourd'hui sans doute par anachronisme de « constructiviste », une conception symétriquement inverse à celle de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, à savoir la disparition progressive de la condition ouvrière sous l'effet des réformes sociales alors que la classe ouvrière persisterait comme réalité sociale produite par les représentations des salariés.

La Joie au travail (1927) a été écrit à partir de quatre-vingt-dix-huit récits de travailleurs⁴. D'après l'interprétation qu'en fait Henri de Man, l'ouvrier tend naturellement vers la « joie au travail ». Il en est empêché par des obstacles d'ordre technique (travail parcellaire, répétitif, sans initiative, fatigant, mal organisé...), d'ordre social (bas salaires, mauvaises conditions de travail, auto-

ritarisme), ou encore extérieurs à l'entreprise (déconsidération, insécurité d'existence, mépris pour le travail manuel). Il suffirait, pense-t-il en conséquence, de supprimer ces obstacles pour qu'en suivant leurs « instincts » les ouvriers trouvent le bonheur non pas *par* le travail mais *dans* le travail.

Or, sous l'effet des réformes impulsées par le mouvement socialiste, le sort des ouvriers s'est considérablement amélioré en Europe. Que dire des États-Unis, que de Man connaissait bien, où les conditions de vie et de travail des ouvriers lui paraissaient encore bien meilleures ? En réalité, pense de Man, les obstacles à la joie au travail ont déjà disparu ou sont en voie de l'être, mais la classe ouvrière ne disparaît pas pour autant.

Progressivement, les ouvriers sont sortis de l'exclusion et ont fait leur entrée dans la société. Ils sont désormais intégrés et pourraient, pense-t-il, se fondre dans la classe moyenne. Reste cependant un problème : ils n'en sont pas conscients. « La revendication socialiste d'égalité, écrit de Man dans *Au-delà du marxisme*, est la représentation compensatoire d'un complexe d'infériorité qui est issu, par un long développement historique, des conditions de vie de la classe ouvrière⁵. » Selon de Man, « en dernière analyse, l'infériorité sociale des classes laborieuses ne repose ni sur une injustice politique ni sur un préjudice économique, mais sur un état psychologique. La caractéristique essentielle de cette infériorité est leur propre croyance en cette infériorité. La classe ouvrière est infériorisée parce qu'elle se sent infériorisée ; le contraire n'est qu'apparence ». Les conditions matérielles de la vie en société, réduites aux seules apparences, sont donc ainsi évacuées du champ d'analyse. Les seules réalités sont d'ordre subjectif et se rapportent aux dispositions psychologiques et à la volonté des individus.

Ainsi, se fondant sur un examen de la condition ouvrière, à partir d'une approche qui, selon sa conception, faisait une large part à la psychologie comme science nouvelle, Henri de Man, déjà dans l'entre-deux-guerres concluait-il, du moins potentiellement, à la disparition de la condition ouvrière et à la persistance de la classe ouvrière en l'absence même précisément de condition ouvrière. En s'émancipant du réel, réduit dans son analyse aux seules représentations, de Man présente la configuration paradoxale d'une classe ouvrière sans ouvriers.

6 – Pour Stéphane Beaud et Michel Pialoux, en revanche, alors même que leur travail tend tout entier à nous présenter la réalité actuelle de la condition ouvrière, il semble bien que l'on ne puisse pas parler pour autant de la classe ouvrière. La condition ouvrière au cœur de leur recherche est en effet celle « d'après la

classe ouvrière ». S'agit-il même d'ouvriers ? « Des individus, répondent Stéphane Beaud et Michel Pialoux, qui peuvent tous être désignés comme ouvriers mais qui le sont de manière si différente que l'on peut se demander si le terme a encore un sens⁶. » Ainsi, alors que, se servant dans chacun des cas des récits récoltés auprès des ouvriers, de Man concluait en l'existence d'une classe ouvrière en l'absence de condition ouvrière, Stéphane Beaud et Michel Pialoux au contraire déduisent, à partir précisément de la condition ouvrière, la disparition de la classe ouvrière.

Si la méthode de Stéphane Beaud et Michel Pialoux a permis ce retour sur la condition ouvrière peut-elle pour autant simultanément rendre compte de la classe ouvrière ? À propos de la qualification, nous savons que ce n'est pas à partir des opérations qu'il effectue que l'on peut déduire la qualification de l'ouvrier. Celle-ci se comprend d'abord en fonction des jugements sociaux portés sur la différenciation des travaux. De la même manière que son travail ne suffit pas à qualifier l'ouvrier, sa condition ne suffit pas non plus à désigner sa classe. Si la figure de l'ouvrier est associée au travail industriel, la classe ouvrière se constitue dès le moment où les ouvriers deviennent partie prenante des antagonismes politiques. En d'autres termes, ce n'est pas une classe ouvrière unifiée qui se donne une expression politique, mais, au contraire, elle se trouve, à certains moments de l'histoire, malgré ses diversités, unifiée par une conception politique. C'est dans le cadre de l'État-nation que le syndicalisme est reconnu et que prend forme le mouvement ouvrier.

On peut considérer la formation des classes de manière analogue à celle des nations. Comme l'ont montré de nombreux auteurs, ce sont les États qui font les nations et non l'inverse⁷. Mazzini ne disait-il pas à propos de l'unification italienne : « Nous avons fait l'Italie, maintenant nous devons faire les Italiens » ? De même, alors que l'industrie aura produit les concentrations ouvrières, il aura fallu, entre autres, que Proudhon leur prête un projet réformiste et Marx un projet révolutionnaire, que la République leur donne une perspective de citoyenneté et l'État de protection sociale pour que des auteurs désignent la classe ouvrière comme un acteur central de la France industrielle.

La formation de la classe ouvrière peut ainsi se comprendre comme résultat des formes contradictoires d'étatisation du salariat. C'est sous l'égide de l'État, que la classe ouvrière se rassemble et se consolide. Elle se stabilise géographiquement, socialement et familialement. Elle accède ainsi à des niveaux élevés de consommation et de sécurité. Mais elle le fait dans un processus de subordination et de délégation aux syndicats, partis, mutuelles et institutions

de sécurité sociale. Si bien que sa consolidation se fait au prix des formes de délégation qui la dépolitisent. C'est ainsi qu'elle se trouvera désarmée lorsqu'elle sera confrontée à des grandes offensives contre ses acquis. Par rapport à la montée du chômage lors de la crise de 1929, le mouvement ouvrier donnera l'image « d'un géant au pieds d'argile⁸ ». C'est ainsi que, face à la montée du nazisme, Daniel Guérin décrira l'effondrement, comme « un château de cartes », de la puissante social-démocratie allemande⁹. Plus près de nous, la défaite du travaillisme britannique face à l'offensive conservatrice des gouvernements présidés par Margaret Thatcher, ou encore le recul du syndicalisme face à la crise et au chômage pendant le dernier quart de siècle, peuvent se comprendre selon cette même logique. Si bien qu'à travers des rapports faits tantôt de complicité conflictuelle, tantôt d'opposition frontale, la classe ouvrière paraît unifiée, ou disparue, ou encore en déstructuration ou restructuration, dans un cadre défini par l'État. Confrontée à présent à un État qui se dérobe, elle se trouve à la fois méconnaissable et dans une situation inédite. On pourrait lire en conséquence les formes de résistance ouvrière qui émaillent toute la recherche de Stéphane Beaud et Michel Pialoux comme le refus de déléguer à l'entreprise modelée par le « nouvel esprit du capitalisme », ce que les ouvriers délèguent peut-être moins qu'avant aux syndicats et à l'État.

7 – En dépit de quelques hésitations dont on vient de faire état, l'inspiration la plus nouvelle du livre de Stéphane Beaud et Michel Pialoux se lit clairement. Les comportements des personnes étudiées ne sont pas déduites de prises de position arbitraires qui les domineraient, d'attitudes considérées comme primordiales, ni d'aucune autre construction psychologique imaginée pour l'occasion. La méthode de déchiffrement se déroule précisément à l'inverse, comme le montre l'analyse des réactions des ouvriers français envers les immigrants.

Lorsque l'on caractérise comme racisme un nœud de conduites et d'expressions hostiles aux étrangers, on n'a encore rien expliqué, ni même désigné précisément son objet. Ce point de départ ne conduit qu'à de pauvres spéculations, où l'on cherchera à savoir si le racisme est la haine de l'autre en tant qu'il est autre, ou bien en tant qu'il est semblable. La démarche de nos auteurs vise au contraire à restituer les antagonismes réels au cours desquels les groupes se constituent en même temps qu'ils s'opposent. Certains sans doute, qui cherchent toutes leurs explications dans les profondeurs supposées de l'esprit, ne voudront voir dans cette méthode qu'une simplification du problème posé. On le projette sur le quotidien, on décrit une mise en scène du préjugé raciste qui prétend prendre la place de toutes ses manifestations, on

traite une conception du monde sous l'une de ses figures circonstancielles, dira peut-être l'opinion dominante. Qu'on y regarde de plus près pourtant, et l'on verra que le problème du racisme n'est pas réduit par l'analyse de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, mais tout au contraire précisé et élargi aux dimensions de la condition ouvrière tout entière.

Ils nous montrent par exemple comment se noue et se développe le conflit à propos de l'éducation. Les ouvriers français « de souche », comme l'on dit, attendent de l'école qu'elle évalue et sanctionne les élèves selon les critères les plus rigoureux. Ils espèrent en effet que, grâce à cette sélection, leurs propres enfants auront une chance de faire reconnaître leurs capacités, et par là d'échapper à la condition de leurs parents. À leurs yeux en effet, le succès scolaire dépend moins des conditions sociales et de la pédagogie des enseignants que des dons innés de l'élève ; dons que l'école a comme fonction première de détecter et de développer.

Cette conception ne peut être partagée sans difficulté par les professeurs qui savent d'expérience qu'une pratique aussi aveugle des épreuves et des examens conduirait à pénaliser les enfants des populations les plus démunies. L'école marginaliserait à son tour le fils de l'immigré, lequel est déjà marginalisé dans son travail et dans la cité. Le service public de l'éducation n'aboutirait alors qu'à reproduire et à consolider les inégalités sociales. Il faut remarquer à ce point que la thèse selon laquelle le destin de chaque individu est commandé principalement, dans l'école et la société, par des capacités congénitales, est évidemment soutenue ailleurs que dans la classe ouvrière, et même reprise par certains psychologues. Elle sert ici sans doute, comme ailleurs, à conjurer une contradiction latente. Les ouvriers français en effet ne se mobiliseraient probablement pas contre l'école, si elle contribuait à confiner les enfants des familles étrangères dans les situations inférieures où se trouvent déjà leurs parents. Mais ils s'attendent néanmoins à ce que cette institution permette à leurs enfants de sortir de leur condition d'origine. Ils se sentent en la matière, confusément, profiter d'un avantage relatif qu'ils ne peuvent justifier, et qui est d'ailleurs très fragile. Comme d'autres catégories sociales bien plus favorisées qu'eux, ils se rallient en conséquence à la théorie qui privilégie l'importance de l'hérité des dons, parce qu'elle permet de dissimuler l'hérité des situations sociales.

Les enseignants sont, pour leur part, portés à remplacer les jugements neutres par des évaluations adaptées, ou plutôt, comme disent nos auteurs, négociées avec leurs élèves. Il s'agit pour eux d'encourager et de motiver ceux qui sont

handicapés par leur origine et, en fin de compte, de préserver ce qui leur semble être la fonction première de l'enseignement, c'est-à-dire intégrer les nouvelles générations à la nation. De là, les reproches plus ou moins explicites qu'on leur adresse. Les enfants d'immigrés ne seront plus condamnés d'avance à retrouver, au sein de la classe ouvrière, la position inférieure de leurs parents; mais ceci dans la mesure où ces enfants seront, au détriment des autres peut-être, l'objet de soins particuliers, qui abolissent la règle du jeu implicite, à savoir l'impersonnalité des procédures pédagogiques, qui seule peut les rendre incontestables.

On constate ici que le slogan commun de l'« égalité des chances » admet des interprétations parfaitement contraires. L'analyse de Stéphane Beaud et Michel Pialoux montre comment cette différence de perspective nourrit un conflit direct entre les familles françaises, tendues dans l'effort d'assurer à leurs enfants un avenir hors de leur classe d'origine, et les familles immigrées, qui ne peuvent évidemment concevoir un tel projet. Les étrangers, au jugement des autochtones, ont trop d'enfants. Peut-on suivre les jeunes, les encourager, financer leurs études, sans en limiter le nombre? Une famille nombreuse, telle qu'il s'en trouve dans les populations nouvellement arrivées de sociétés encore agraires, c'est pour ses voisins installés depuis longtemps le signe de l'insouciance du couple ou de son incurie. D'ailleurs, les parents immigrés n'exercent pas, sur les écoliers, les pressions que les parents français savent nécessaires. Il est admis en effet parmi les ouvriers que l'immobilité forcée et les travaux sur les outils symboliques sont pour l'écolier des exercices éprouvants, auxquels il ne se soumet que parce qu'il y est rigoureusement contraint. La négligence des parents immigrés risque de conduire alors à une désorganisation générale de l'école, dommageable en fin de compte à tous ses usagers. Comment imposer aux enfants des disciplines dont certains de leurs camarades se trouveraient dispensés? La présence des immigrés semble ainsi déranger non seulement l'atelier, mais encore l'école, et la vie quotidienne du quartier.

En démêlant l'intrication des intérêts collectifs et des stratégies individuelles, les auteurs nous font comprendre le dynamisme des tensions ethniques. Faut-il en conclure que le terme même de racisme ne signifie rien d'autre que le résultat des calculs, des ambitions, des revendications, et même des efforts de compréhension, des divers groupes sociaux? On montrera aisément, à propos de chaque conflit particulier, qu'il n'a pu se produire que parce que le racisme, jusqu'à un certain point, lui préexistait. Il faudrait en effet, pour rendre compte entièrement de la permanence des actes xénophobes, mettre en cause encore les justifications politiques qui leur sont données, les trans-

ferts de signification et de frustration qui s'y opèrent, ou encore l'usage qui est fait de ces conduites pour souder des solidarités défaillantes. Reste que l'on n'est pas obligé d'imaginer une malédiction sociale universelle, qui dreserait inexplicablement les groupes humains les uns contre les autres. Même si l'analyse ne nous livre aucune procédure politique facile et sûre pour le combattre, elle nous indique que c'est dans les mécanismes les plus profonds du social que l'on trouvera l'origine du racisme, et que c'est seulement en modifiant ces mécanismes que l'on pourra en avoir raison.

8 – L'acuité de l'analyse développée par Stéphane Beaud et Michel Pialoux tient pour une grande part à l'abandon de quelques-uns des principes communément admis dans la recherche sociologique. En effet, l'enquête sur les ouvriers de Sochaux-Montbéliard ne prétend aucunement être représentative de quelque ensemble que ce soit, ni même préparer une quelconque étude comparative. Elle ne vise pas à isoler un élément explicatif, la technique, par exemple, ou le politique, dont le développement accompagnerait ou précéderait celle des conditions de l'emploi et de l'organisation du travail. La recherche n'essaie pas, non plus, de mettre en évidence, à travers un réseau de concepts précis, le maintien, l'ameusement, ou la désagrégation, de la classe ouvrière.

On ne peut évidemment tirer des résultats de l'enquête aucun argument qui affirmerait la pertinence, ou l'insignifiance, de notions qui n'y sont pas définies, et en particulier de celle de classe ouvrière. On ne peut en effet rencontrer une telle classe à l'improviste, sans avoir mis en œuvre un dispositif approprié. Comme les autres réalités sociologiques, les phénomènes qui composent une classe, ou que l'on pense à travers ce terme, ne peuvent se révéler que si on leur accommode un instrument d'observation apte à les saisir dans leurs durées, leurs espaces, leur développement propres. On l'a dit, l'individu ne semble, en la matière, privilégié, que parce qu'il est saisissable dans les cadres d'une expérience physique quotidienne, mais cette visibilité supérieure ne lui assure pas une signification décisive dans l'analyse.

Au demeurant, la division en classes de la collectivité que l'on étudie est l'une des techniques les plus communes et les plus naturelles de la sociologie. Elle est dangereuse par la facilité qu'elle offre d'être mise en œuvre distraitement bien plutôt que par ses implications théoriques supposées. Elle peut conduire à des partitions sans aucune valeur explicative aussi souvent qu'à découvrir des types multidimensionnels ou des complexes de relations. Stéphane Beaud et Michel Pialoux montrent que, dans les secteurs de Peugeot et les quartiers

de Montbéliard qu'ils examinent, existent des façons d'être, des genres de travaux, des comportements qu'une longue tradition nous autorise à considérer comme caractéristiques de la condition ouvrière. Rien de plus facile que de constituer alors une classe que l'on devra appeler ouvrière : il suffira de regrouper l'ensemble des gens qui, au sein de la population française, partagent cette condition.

Mais que faire des personnes qui ne sont soumises qu'à une partie des critères retenus ? La dépendance dans le travail, l'insécurité de l'emploi, l'impuissance individuelle à modifier les conditions et les formes de son emploi, la rémunération mesurée au temps de travail, la difficulté des descendants à sortir de la position de leurs parents, ces caractéristiques ne se retrouvent pas ensemble à chaque occurrence. Que faire alors ? Multiplier les classes sociales pour rendre compte de la variété des situations, et rassembler à part, ici les salariés autonomes, là ceux qui ont un statut permanent, ailleurs encore ceux qui sont les mieux payés ? On en arriverait à décrire des classes ouvrières multiples, comme c'était la règle au XIX^e siècle. Ou bien faut-il récuser cet émiettement indéfini qui arrête l'analyse ? On ne reconnaîtra, par exemple, comme classes réelles que les regroupements dénombrables qui se forment aux pôles de relations collectives, et qui sont les agents du développement ou de la transformation de ces relations.

Les classes les plus englobantes que l'on puisse former pourraient être alors celles qui se constituent de part et d'autre du rapport salarial. Dans cette opposition, les groupes sociaux seraient presque uniquement les figures sociales correspondant aux catégories économiques de capital et du travail, considérées pourtant du point de vue borné d'un État particulier. Les classes ainsi repérées n'agissent évidemment pas à chaque instant et dans chaque lieu de la production. Pour autant, elles sont bien loin d'être insignifiantes. Il est de fait que l'on ne peut examiner aucune situation industrielle, aucune relation entre un employé et un employeur, sans retrouver aussitôt l'empreinte des paradigmes que leurs affrontements collectifs, les mobilisations, les résistances, les compromis, ont formés et fixés tout au long de notre histoire. On constate, là encore, que l'action des classes est plus originelle et plus explicative que celle des individus.

9 – Qu'en est-il de l'idée d'une classe ouvrière naturellement homogène et unifiée, agissant à l'intérieur d'un État donné sans se démentir, incarnant dans chacune de ses aspirations, dans chacun de ses gestes, un projet politique cohérent, celui du socialisme ? Cette chimère n'était en fin de compte que la création, et la justification, du parti lui aussi unique, évidemment, qui prétendait la servir.

Cette thèse a séduit beaucoup d'analystes, bien au-delà du mouvement communiste officiel. En effet, elle supposait que le système capitaliste se décompose en collectifs stables, exclusifs, ayant déjà les caractères de sujets de droit, et donc propres à être légalisés, sous la forme de partenaires sociaux pour les uns, ou de groupe dirigeant pour les autres. Image satisfaisante pour bien des chercheurs, qui sont tentés de concevoir les classes d'aujourd'hui sur le modèle des différents états de l'Ancien Régime, où des statuts différenciés sanctionnaient légalement des activités spécifiques. En adoptant ce point de vue, la sociologie se rapprocherait quelque peu du modèle des sciences naturelles, dont les objets peuvent sembler extérieurs à la prise qu'on se donne sur eux, et déborder les méthodes par lesquelles on les fait apparaître. N'est-il pas commun dans notre discipline qu'on confonde facilement les notions de classe dirigeante, de classe dominante, de classe supérieure et de classe capitaliste, ou qu'on imagine entre elles des continuités, des filiations et des transpositions qui simulent une histoire ?

Mais le succès de la théorie stalinienne tient surtout, sans doute, à ce qu'elle semble résoudre d'un coup tous les problèmes de l'action politique et du socialisme. En supposant l'existence d'un prolétariat homogène, qui incarne à tout moment toutes les tensions du salariat, et en réduisant opportunément ce prolétariat aux dimensions de l'espace national, on déclare d'un coup réunies et cohérentes toutes les exigences que les programmes des autres partis et syndicats ouvriers s'efforcent péniblement de concilier. Le prolétariat, devenu une entité mythique, n'a plus de mal à mener sans se diviser la défense quotidienne de ses membres en même temps que l'offensive générale contre l'État. Il peut prendre la figure d'une administration, et s'instituer comme syndicat, ou mutuelle de salariés dans la sécurité sociale, sans cesser pour autant d'être une pure énergie révolutionnaire. Combattant le capitalisme, le même prolétariat s'emparera bientôt des organisations mêmes de ce régime, l'État, l'entreprise, et, sans les transformer, les pliera à ses objectifs propres. Dans cette mystification stalinienne, la pratique et la théorie de l'action politique se trouvent ainsi accordées d'avance, le présent et le futur reliés sans heurt, et la marche au socialisme assurée, puisqu'à chaque fois, c'est le même et immuable sujet historique que l'on retrouve.

Nous n'avons rien perdu avec la dénonciation de cette légende, qui dissimulait mal une pratique purement étatique. Les problèmes politiques et stratégiques que certains croient découvrir aujourd'hui se posaient déjà hier, et n'étaient que cachés, ou dénaturés, par le stalinisme. Il faut, pour les traiter, nous déshabituer de chercher dans l'exploration du social rien d'autre que l'ombre

portée du Parti. Les analyses dont nous avons besoin ne peuvent provenir ni d'une scolastique stérile, attachée à la lettre des thèses de Marx, ni d'une exploration indéfinie du monde social, déclaré arbitrairement inépuisable, rebelle à toute explication, et bien sûr à toute action politique. Stéphane Beaud et Michel Pialoux nous rappellent que c'est en cherchant à formuler et à éclairer les difficultés que la théorie propose à la recherche, et l'observation, réciproquement, à la théorie, que l'on peut espérer avancer.

1 Voir Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.

2 Dans Jean-Pierre Le Goff, *Les Illusions du management*, nouvelle édition, Paris, La Découverte, 2000, p. 102.

3 Henri de Man (1885-1953) était un théoricien et un dirigeant socialiste belge. Il se situa d'abord comme tenant d'un marxisme radical à la « gauche » du Parti. Alors que, par « internationalisme », il s'était auparavant opposé à la guerre, en 1914, « emporté par un mouvement de l'instinct » il s'engage comme volontaire et devient officier dans l'armée belge. Il publie en 1926, en Allemagne, son premier grand ouvrage doctrinal, *Au-delà du marxisme (Zur Psychologie des Sozialismus)*, et ensuite, en 1927, *La Joie au travail*. Il publie par la suite *Le Socialisme constructif* (1931) et *L'Idée socialiste* (1933). En 1930, Le Parti ouvrier belge (POB), affaibli par la crise, fait appel à Henri de Man qui revient en Belgique. Celui-ci conçoit alors le « plan du travail » qui vise à rassembler la classe ouvrière et les classes moyennes dans un vaste front anticapitaliste. Dans la foulée d'un vaste mouvement de mobilisation autour du plan, le POB participe en 1935 au gouvernement d'union nationale, dans lequel de Man occupe les fonctions de ministre. Le « planisme » conçu comme « programme de transition » exercera une grande influence chez les socialistes des différents pays européens.

En 1937, de Man se prononce pour un « socialisme national » et prône la nécessité pour le mouvement socialiste d'abandonner la conception bourgeoise et démocratique de l'État au profit d'une « démocratie autoritaire ». En 1940, alors qu'il était président du Parti ouvrier belge, il approuve la décision du roi Léopold III de ne pas suivre le gouvernement en exil, et rédige le 28 mai le manifeste où, après avoir attribué au fascisme une mission révolutionnaire, il dissout le POB et appelle les militants socialistes à rejoindre un futur parti unique de l'ordre nouveau. Il participe également à la création d'un syndicat collaborationniste. Après la guerre, il sera condamné par contumace en 1946 comme collaborateur en Belgique, et meurt en Suisse en 1953.

4 Voir Henri de Man, *La Joie au travail*, Paris, Librairie F. Alcan et Bruxelles, L'Églantine, 1930.

5 Henri de Man, *Au-delà du marxisme* (1^{re} éd. : 1926), Paris, Seuil, 1974, p. 101.

6 Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *op. cit.*, p. 294.

7 Voir, à ce sujet, Benedict Anderson, *Imagined Communities*, Londres, Verso, 1983, et Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990.

8 Guy Vanthemsche, *Le Chômage en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1994.

9 Daniel Guérin, *La Peste brune*, Paris, Maspéro, 1965.

Les sociologies constructivistes en question

